



Conditions de production

Organisation d'un concert

Si vous souhaitez accueillir le choeur Vocaléidos pour un concert, rendez-vous sur la page contact de notre site.

Vocaléidos étudie toute proposition, en fonction de son calendrier et de votre projet.

Programme

Vocaléidos s'adapte aux souhaits des organisateurs pour proposer un programme sacré ou profane ou encore une combinaison des deux. L'organisateur peut également laisser au chef de chœur le libre choix des œuvres.

Le répertoire complet de Vocaléidos ainsi que quelques extraits de concerts sont consultables sur ce site. Il est également possible d'obtenir un cd audio de démonstration sur simple demande auprès du président de l'association.

Les concerts de Vocaléidos durent en moyenne 75 à 90 minutes (1h15 à 1h30), avec ou sans pause intermédiaire. Ils peuvent cependant se limiter à une heure (60 minutes) ou s'étendre jusqu'à 1h45, en fonction du lieu, du public ou des souhaits de l'organisateur.

Publicité

Sauf arrangement contraire, la publicité des concerts de Vocaléidos est assurée par l'organisateur. Elle peut consister en affiches, tracts, articles de presse, etc.

Vocaléidos fournit à l'organisateur tout le matériel nécessaire : contenus rédactionnels, logos, photos, plaquette de présentation.

Les programmes du concert sont confectionnés et imprimés par l'organisateur ou par Vocaléidos, suivant arrangement. Dans le premier cas, Vocaléidos fournit sans délai la liste complète des œuvres interprétées.

Espaces

Les concerts de Vocaléidos demandent une acoustique favorable au chant choral a capella et un espace scénique pouvant accueillir une trentaine de chanteurs.

Le lieu devra être mis à disposition deux heures avant la prestation, pour la préparation vocale des interprètes et la scénographie du concert.

Les choristes ont besoin d'un endroit sécurisé pour y poser leurs affaires personnelles, et équipé de toilettes sur place ou à proximité.

Chœur^{de Mulhouse} **vocaléidos**

La mise à disposition d'un lieu pour un moment convivial réunissant les chanteurs et le public après la prestation («verre de l'amitié») est également souhaitée.

Conditions financières

Vocaléidos propose deux types de défraiement : le cachet ou la recette.

Le cachet est fixé à 1.000 Euros ; ce montant peut être révisé en fonction du type de prestation ou d'organisateur.

La recette provient de la libre participation du public lors du concert (quête, plateau, etc.)

Dans ce cas, Vocaléidos perçoit tout ou partie des rentrées, suivant accord préalable. Un minimum forfaitaire peut être fixé.

L'organisateur se charge de la déclaration du concert à la SACEM, d'après la liste des œuvres fournie par le chef de chœur.

Dans tous les cas, un contrat ou une lettre d'engagement seront établis entre l'organisateur et Vocaléidos. Le document précisera les conditions de la prestation et de la rémunération. Il pourra être proposé par Vocaléidos dans le cas où l'organisateur n'en disposerait pas.

Matériel additionnel

Vocaléidos utilise l'éclairage et la configuration disponibles sur place (marches, podium et luminaires du chœur ou de la scène, sonorisation, praticables, podium, etc.). Lorsque des éléments additionnels sont nécessaires (estrades, pupitres, projecteurs, matériel d'enregistrement, etc.), ils sont fournis par Vocaléidos.